

La gratuité du stationnement est prolongée jusqu'au 21 juin

Parking payant ou zone avec disque bleue, les automobilistes peuvent encore en profiter quelques jours.



La gratuité du stationnement est prolongée jusqu'au 21 juin

Afin de tenir compte de l'obligation de confinement et de leurs conséquences pour les habitants du centre-ville, le maire d'Auch avait pris la décision de rendre le stationnement gratuit sans limitation de durée.